

VIRGINIE YEBA,
MÈRE SOLO
DE QUATRE ENFANTS.

FAMILLES MONOPARENTALES

ALLŌ MAMAN SOLO

Les parents qui élèvent seuls leurs enfants représentent un quart des familles en France. À Ris-Orangis, la mairie tente de mieux les accompagner au quotidien. Une initiative qui pourrait faire des petits.

PAR MARIANA GRÉPINET PHOTOGRAPHE CLAIRE DELFINO

CÉLINE HUOT,
DIRECTRICE DU « 10 »,
UN LIEU DEDIE
À LA JEUNESSE,
ET MÈRE SOLO DE
CAROLINE, 2 ANS.



CÉLINE HUOT SE SOUVIENT DE LA REMARQUE d'un agent de l'administration quand sa fille, Caroline, 2 ans aujourd'hui, était toute petite : « Pour lui, les familles monoparentales n'existaient pas. Ça m'avait interpellée, car il y en a beaucoup et depuis longtemps. Ne pas rentrer dans les statistiques ne signifie pas que nous n'existons pas... » Ces familles sont en effet bien réelles. Et les chiffres aussi. À l'échelle nationale, près de 25 % des familles sont monoparentales, ce qui représente 2 millions de parents et 3 millions d'enfants, selon l'Insee (2020). Dans l'Essonne, à Ris-Orangis, commune de 30 000 habitants « coincée entre Grigny et Evry qui ont mauvaise presse », résume l'avocate Mariama Soiby, ce chiffre grimpe à 31 %. De plus, la moitié de ces familles disposent de moins de 1 323 euros de ressources par mois, un niveau de vie inférieur à celui des couples (1 583 euros), et un tiers vit sous le seuil de pauvreté, précise le maire PS, Stéphane Raffalli.

Plusieurs événements l'ont incité à se saisir politiquement de ce sujet. Il évoque d'abord le mouvement des Gilets jaunes, durant lequel avait émergé Ingrid Levavasseur, une mère solo. Puis il y a eu l'expérimentation menée

par le sociologue Bruno Latour en 2020, en pleine crise sanitaire, visant à réécrire un projet politique à partir des besoins concrets des gens s'exprimant via un laboratoire des doléances. « Là encore, le sujet de la monoparentalité est revenu », se souvient Stéphane Raffalli. Par la suite, lors des émeutes de l'été 2023, le président du TGI de Bobigny constate que 60 % des jeunes jugés en comparution immédiate sont élevés par un seul parent ou sont passés par les services de l'Aide sociale à l'enfance. « Dans la foulée, une partie de la classe politique s'empare de ces propos pour tenir des discours délétères aux sous-entendus racistes, décrit-il. J'ai trouvé ça injuste. » Il décide de tendre la main aux parents qui croulent sous les difficultés et à leurs enfants. L'édile échange avec la Collective des mères isolées, une association féministe, qui a déjà listé des propositions concrètes. Les femmes sont en effet surreprésentées : elles assument la charge de ces familles dans plus de 82 % des cas au niveau national, et 85 % à Ris-Orangis. Quelques mois plus tard, le 22 mai, le conseil municipal adopte le statut communal visant à améliorer la vie des familles monoparentales au travers de vingt et une mesures. Plusieurs sont liées à l'accès aux droits afin de les ●●●



MARIAMA SOIBY, 47 ANS, AVOCATE, ELEVE SEULE SA FILLE DE 8 ANS, NÉE PAR PMA. ICI, DANS UNE SALLE D'ARTS PLASTIQUES DU « 10 ».

informer et de les encourager à recourir aux prestations sociales existantes. D'autres concernent l'accompagnement en matière d'emploi, ce qui passe notamment par des mesures spécifiques en termes de garde d'enfant comme un accès facilité aux places en crèches municipales ou des solutions de garde adaptées pendant la recherche d'emploi ou de formation. Car la situation existante tient du cercle vicieux : pour prétendre à une place en crèche, il faut travailler. Mais comment postuler à un emploi sans mode de garde ?

Virginie Yebo, qui élève seule ses quatre enfants, connaît bien le sujet. Elle nous reçoit dans son appartement HLM, au onzième étage d'une des tours du quartier du Plateau. Sur le long canapé en velours bleu roi, Alice, 2 ans et demi, se pelotonne contre elle. La fillette ne la quitte jamais. Jour comme nuit, puisque l'appartement ne compte que deux chambres ; les trois aînés se partagent la première et Virginie a installé le lit bébé d'Alice à côté du sien dans la seconde. Avec une pièce en plus, Kenzo, le seul garçon de la fratrie, bientôt 14 ans, pourrait avoir son espace à lui, explique sa mère. « Quatre enfants, ce n'est pas facile, être toute seule à tout gérer, c'est fatigant », glisse la mère solo de 38 ans qui aimerait travailler à nouveau dans une cantine scolaire. Le père de Kenzo et de Stacy est décédé il y a plusieurs années, et elle s'est séparée il y a quelques mois

“On part de l'idée qu'une maman solo n'a pas le droit d'avoir des loisirs.”

MARIAMA SOIBY, AVOCATE

de son conjoint, père d'Elena et d'Alice. Les grands-parents paternels des deux premiers les accueillent pendant une partie des vacances scolaires, et le père des deux seconds continue à les voir, mais Virginie n'est jamais seule, elle a même dû renoncer à danser et à aller courir. « J'attends qu'Alice aille à l'école ou d'avoir une place en crèche », dit-elle avec un sourire malgré tout.

« Le mode de garde, c'est le nerf de la guerre », confirme Mariama Soiby. Cette énergique avocate de 47 ans, spécialisée dans le préjudice corporel et le droit de la famille, élève seule sa fille de 8 ans, Tomoe, qui porte le prénom de la première femme devenue samouraï dans le Japon médiéval. « J'ai fait le choix conscient d'une monoparentalité assumée et joyeuse, par PMA, comme de nombreuses Françaises depuis le milieu des années 1990, revendique-t-elle. Je fais partie de ces autres solos, celles qui n'ont pas le droit de se plaindre car elles l'ont choisi. » Secrétaire nationale de l'association Mam'enSolo militant pour la PMA pour toutes et l'accompagnement des (futurs) mères solos, elle se réjouit des mesures prises par sa ville, Ris-Orangis. Elle juge aussi important d'encourager le droit au répit : « On part de l'idée qu'une maman solo n'a pas le droit d'avoir de loisirs, mais une maman heureuse, c'est un enfant heureux aussi. »

CLAIRE DEFINO

AU « 10 », VASTE SITE DE 1 800 MÈTRES CARRÉS DEDIE À LA JEUNESSE et situé au 10, place Jacques-Brel, un espace va être aménagé et réservé à ces familles. Le mobilier coloré doit être bientôt livré, et la première rencontre pour « le droit au répit » est prévue le 30 novembre. « Ce sera un lieu de ressource et de refuge car, pour prendre soin de la famille monoparentale, il faut être attentif à la fois à l'enfant et à l'adulte référent », insiste Céline Huot, la directrice, directement concernée, car elle aussi est dans cette situation. « Je vais y aller avec Caroline, car ce lieu je le pense aussi pour elle. Et nous manquons d'endroits pour accueillir les tout-petits », explique cette ex-professeure de philosophie, doctorante en histoire du théâtre et philosophie. Elle évoque « les moments de grâce » partagés avec sa fille, mais aussi « de grands moments de désarroi et de solitude, la responsabilité énorme que constitue le fait de prendre seule des décisions pour son enfant sans possibilité de dialogue ». Et d'ajouter : « Au-delà de l'aspect économique des choses, savoir que je vis dans une commune qui a pris en compte la complexité du quotidien pour une famille monoparentale, ça change tout. En cas de problème ou de défaillance, il existe des personnes référentes à qui s'adresser. »

Le maire espère insuffler « un changement d'état d'esprit global ». Son budget est contraint, mais certaines mesures ne sont pas très onéreuses, comme retirer le montant de la pension alimentaire dans le calcul du quotient

“Il faut être attentif à la fois à l'enfant et à l'adulte référent.”

CÉLINE HUOT, DIRECTRICE DE L'ESPACE 10, À RIS-ORANGIS

familial, ce qui permet par exemple de réduire les factures de cantine ou d'activités extrascolaires. Stéphane Raffalli a aussi tenu à revoir la définition d'une famille monoparentale dans sa ville, car on peut être en couple et assumer seul la garde principale ou exclusive d'un ou de plusieurs enfants au sein du foyer. D'autres mesures vont prendre un peu de temps, comme la création d'un habitat locatif dédié aux parents solos. L'opérateur est identifié, il s'agit de Commune, qui a imaginé et inauguré en 2023, à Poissy (Yvelines), la première résidence de ce type. Chaque parent dispose de son propre appartement dans lequel il vit avec son ou ses enfants et partage avec les autres locataires une cuisine-salle à manger, un espace de détente pour les enfants, un autre de coworking, un jardin et une laverie. L'ouverture du bâtiment, qui comptera trente-cinq appartements et sera situé sur les berges de la Seine, dans le nouvel écoquartier, est prévue pour 2026-2027. Son défaut : il ne s'agit pas de logement social, et le loyer s'établit autour de 1 200 €. « Ça fera venir des gens d'ailleurs », veut croire l'élu.

D'autres villes s'inspirent de Ris-Orangis. Marseille et Grenoble ont pris contact. En juin, Montpellier a annoncé des mesures nouvelles pour les familles monoparentales et, le 9 octobre, Paris a voté la mise en place de sa propre « carte famille monoparentale », dont le contenu sera précisé au printemps. Et les maires ont décidé de créer un collectif pour inciter le législateur à agir au niveau national. Ou comment jouer groupé pour aider les parents isolés. ●



LE « 10 », À RIS-ORANGIS, CENTRE DE LOISIRS ET DE CULTURE, OUVRIRA BIENTÔT UN ESPACE DEDIE AUX FAMILLES MONOPARENTALES.